



**Myriam EL KHOMRI**  
Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Formation professionnelle et  
du Dialogue social



Communiqué de presse

**Plan 500 000 formations supplémentaires :**  
des résultats très positifs, preuve de l'engagement fort de tous les acteurs  
Près de 740 000 personnes en recherche d'emploi entrées ou inscrites en formation  
et une satisfaction très élevée des bénéficiaires

Jeudi 20 octobre 2016, Myriam El Khomri, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Gérard Cherpion, Président de la Commission Emploi, Formation professionnelle et Apprentissage de Régions de France et Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi ont partagé un premier retour très encourageant des appréciations portées par les demandeurs d'emploi sur la formation reçue dans le cadre du plan 500 000 formations supplémentaires.

Le 29 février dernier, **Myriam El Khomri, Clotilde Valter, secrétaire d'Etat en charge de la formation professionnelle, Philippe Richert, Président de Régions de France et les représentants nationaux des partenaires sociaux ont acté le principe d'une mise en œuvre de ce plan coordonnée par les régions volontaires.** Depuis neuf mois, les régions travaillent avec l'Etat et les partenaires sociaux, en association avec Pôle emploi pour proposer des formations aux chômeurs et aux jeunes sans qualification.

L'efficacité de ce plan repose, en effet, sur **une dynamique commune à tous les acteurs de terrain concernés** : conseils régionaux, partenaires sociaux, Pôle emploi, opérateurs du conseil en évolution professionnelle, organismes de formation, services déconcentrés de l'Etat, tous mobilisés pour prendre en compte les besoins des territoires, des acteurs économiques et des personnes concernées.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 740 000 personnes en recherche d'emploi sont entrées ou inscrites en formation soit des régions, soit de Pôle emploi,** avec un rythme hebdomadaire d'inscriptions en formation doublé par rapport à la même période de 2015. Parmi ces personnes :

- 450 000 sont formées ou en cours de formation.
- 209 000 sont inscrites pour une entrée d'ici la fin de l'année.
- 48 000 sont en accompagnement à la création d'entreprise.
- 33 000 ont signé un contrat de professionnalisation.

**Les premiers résultats de l'enquête réalisée par l'IPSOS pour le compte de Pôle emploi, auprès des demandeurs d'emploi, sont encourageants. Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi, indique que :**

À l'issue de la formation :

- 89% des demandeurs d'emploi qui ont terminé leur formation en sont satisfaits.
- 88% indiquent que cette formation leur a permis de développer leurs compétences sur leur métier et/ou de se former à un nouveau métier\*.

En amont de la formation :

- 82% des participants à l'atelier « Se former : un atout pour l'emploi » de Pôle emploi le recommanderaient ;
- 80% estiment que leur conseiller, dans le cadre de cet atelier ou des entretiens, les a aidés à s'engager dans un projet de formation\*.

Pour Myriam El Khomri, Clotilde Valter et Philippe Richert, l'enjeu, derrière ces chiffres, est d'accélérer le retour vers l'emploi en contribuant à la mise en place d'un cercle vertueux entre la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale, la montée en compétences des personnes et la satisfaction des besoins en recrutement des entreprises.

Dans cette logique, et comme prévu dans la loi Travail, le décret paru vendredi 14 octobre définit les modalités de doublement des heures portées au Compte Personnel de Formation, et au Compte personnel d'activité au 1<sup>er</sup> janvier 2017, des salariés non qualifiés.

\*Dans le cadre du pilotage de la qualité des formations et du plan 500 000 formations supplémentaires, Pôle emploi a mis en place avec Ipsos dès le premier trimestre 2016 un dispositif d'enquêtes qualité auprès des demandeurs d'emploi sortis de formation. Les résultats présentés ici sont ceux d'août 2016 (demandeurs d'emploi sortis de formation en juillet 2016 et interrogés en août), basés sur 15 370 répondants. Une enquête complémentaire a été conduite en juillet 2016 auprès des demandeurs d'emploi ayant suivi l'atelier « se former : un atout pour l'emploi » ou ayant évoqué un besoin de formation lors d'un entretien au mois de juin (8 699 répondants).